

DOSSIER DE PRESSE

CONFERENCE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE en Bourgogne-Franche-Comté



MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020
DOLE (JURA)

CONTACTS PRESSE

REGION BFC

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

PREFECTURE DE REGION

Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél 03 80 44 64 05

DIRECCTE

Barbara Froidevaux - barbara.froidevaux@direccte.gouv.fr - tél 03 63 01 70 02

BANQUE DES TERRITOIRES

Aurélie Gauchey - aurelie.gauchey@caissedesdepots.fr - Tél : 03 80 40 09 74

CRESS BFC

Océane Albéri Comparet - oceane.alberi@cress-bfc.org – Tel : 03 81 50 88 72



SOMMAIRE



- **COMMUNIQUE DE PRESSE**
- **PROGRAMME**
- **ÉTAT DES LIEUX DE L'ESS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE**
- **ETUDE "DYNAMIQUES COLLECTIVES DE TRANSITIONS DANS LES TERRITOIRES" - LABO DE L'ESS**
- **L'ETAT ACCOMPAGNE LE CHANGEMENT D'ECHELLE DE L'ESS POUR MAINTENIR ET DEVELOPPER UNE ECONOMIE DE PROXIMITE PORTEUSE D'EMPLOI ET D'INNOVATION**
- **REGION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE : ENCOURAGER ET RENFORCER L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**
- **EDITION 2020 DU CONCOURS REGIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)**
- **BANQUE DES TERRITOIRES : ACCELERER LA TRANSFORMATION D'UNE ECONOMIE PLUS DURABLE ET PLUS SOLIDAIRE**





COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence régionale de l'Economie sociale et solidaire en Bourgogne-Franche-Comté : édition 2020

« L'Economie sociale et solidaire, actrice de la transition économique et écologique des territoires »

Le 16 septembre 2020, à la Commanderie à Dole (Jura) se tient la troisième édition de la Conférence régionale de l'Economie sociale et solidaire en Bourgogne-Franche-Comté, en présence de Fabien SUDRY, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'édition 2020 de cette manifestation, co-organisée par l'Etat et la Région en partenariat avec la Banque des Territoires et la CRESS, a pour thème : «L'Economie sociale et solidaire, actrice de la transition économique et écologique des territoires».

Cette journée est l'occasion de faire un état des lieux de l'économie sociale et solidaire en Bourgogne-Franche-Comté avec notamment la restitution de l'étude "Dynamiques collectives de transitions dans les territoires" réalisée par le Labo de l'ESS ainsi que des tables rondes sur les thématiques suivantes : les dispositifs publics et privés de soutien aux structures et les dispositifs d'accompagnement des territoires en quête de développement.





PROGRAMME

- 9h00** **Accueil des participants**
- 9h30** **Ouverture : prises de parole et objectifs de la journée**
- 10h30** **État des lieux de l'économie sociale et solidaire en Bourgogne-Franche-Comté**
- Restitution par le Labo de l'ESS de l'étude "Dynamiques collectives de transitions dans les territoires"**
- 12h30** **Cocktail déjeunatoire**
- 14h00** **Tables rondes**
- 16h00** **Conclusion**





■ ÉTAT DES LIEUX DE L'ESS ■

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L'état des lieux de l'Economie Sociale et Solidaire est établi par la CRESS BFC dans le cadre de sa mission d'observatoire régional de l'ESS.

Les données sont issues des statistiques INSEE et URSSAF pour identifier les évolutions économiques et des emplois des structures de l'ESS.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'ESS représentait en 2017 11,8% des emplois salariés (moyenne nationale : 10,5%). Cette proportion a tendance à se réduire légèrement, car les structures de l'ESS peinent notamment à recruter.

La crise sanitaire et économique est trop récente pour disposer de statistiques qui rendent compte de son impact, mais la CRESS* dispose de données qualitatives recueillies auprès des réseaux et des structures pendant le confinement qui permettent d'établir un état des lieux de l'ESS au second semestre 2020.

(*) - chiffres clés CRESS - ci-après

• Tables rondes

→ Table ronde n°1

Les dispositifs publics et privés de soutien aux structures

Les structures de l'ESS sont confrontées depuis plusieurs années à des enjeux multiples, d'évolutions RH, de choix stratégiques sur le développement, de consolidation de leur modèle économique. La crise sanitaire et économique due au COVID a rendu ces questions plus urgentes encore. Des dispositifs existent mais ne sont pas toujours connus des structures de l'ESS et de nouvelles mesures ont été mises en place ces derniers mois, l'objet de la table ronde n°1 est donc de présenter un panorama des outils à disposition des structures de l'ESS.

→ Table ronde n°2

Territoires en quête de développement : les dispositifs d'accompagnement

Présentation des dispositifs pouvant permettre aux territoires de mener à bien des projets ESS au niveau local, avec témoignage d'un porteur de projet structurant et solidaire du territoire de Saône et Loire.





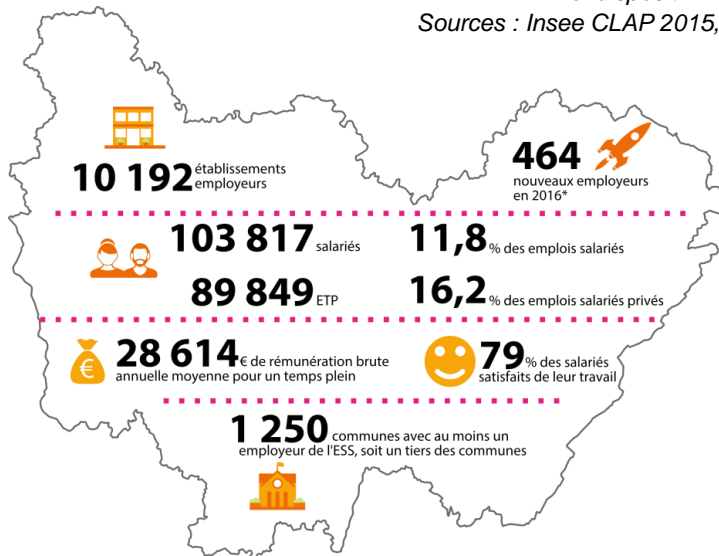
• Chiffres-clés de l'ESS



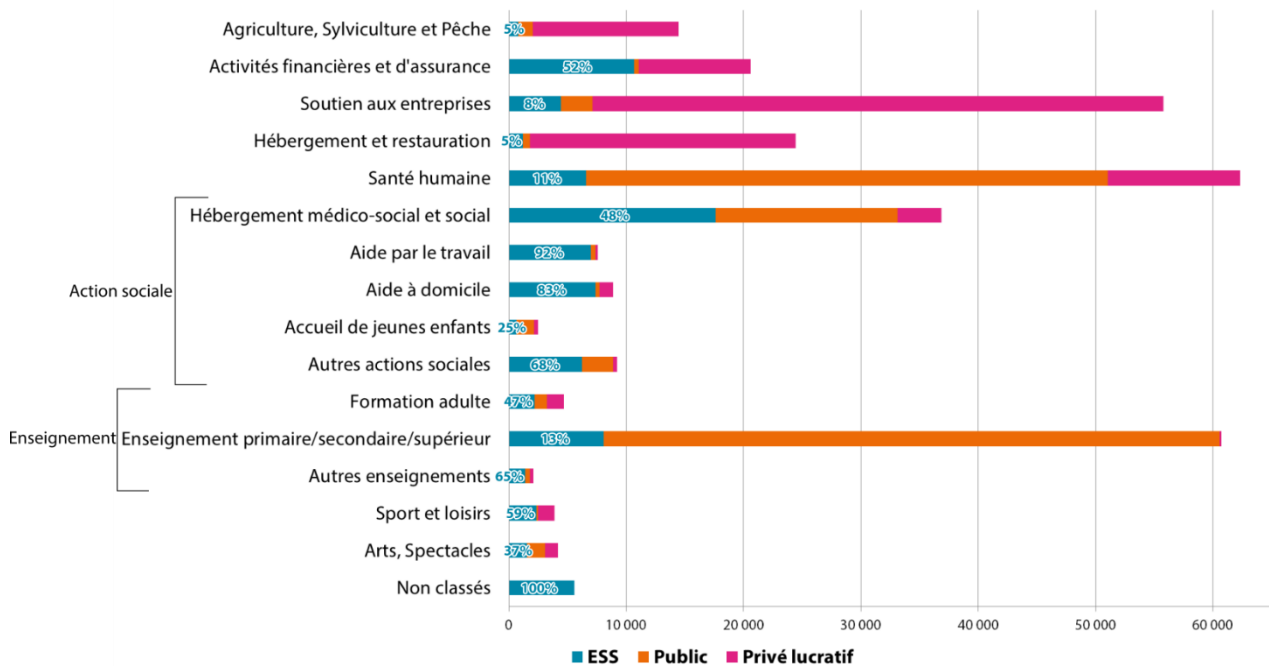
1. Les chiffres-clés de l'ESS

*cf dispositif PRIMO. plus d'informations sur <http://ess-bfc.org/>

Sources : Insee CLAP 2015, SIRENE 2017, Baromètre QVT Chorum-Cides

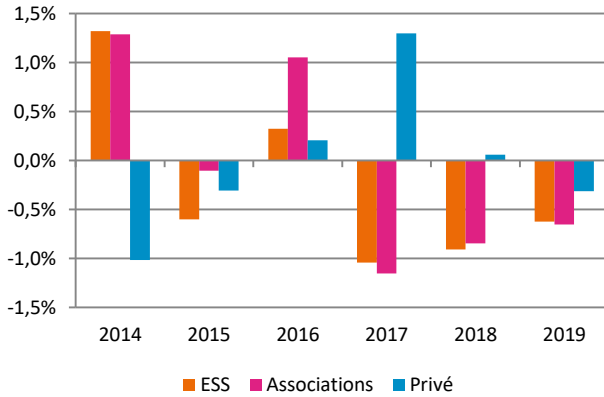


2. Que représente l'ESS par rapport au public et au privé lucratif par secteur d'activité ? Source : Insee CLAP 2015 unité : ETP



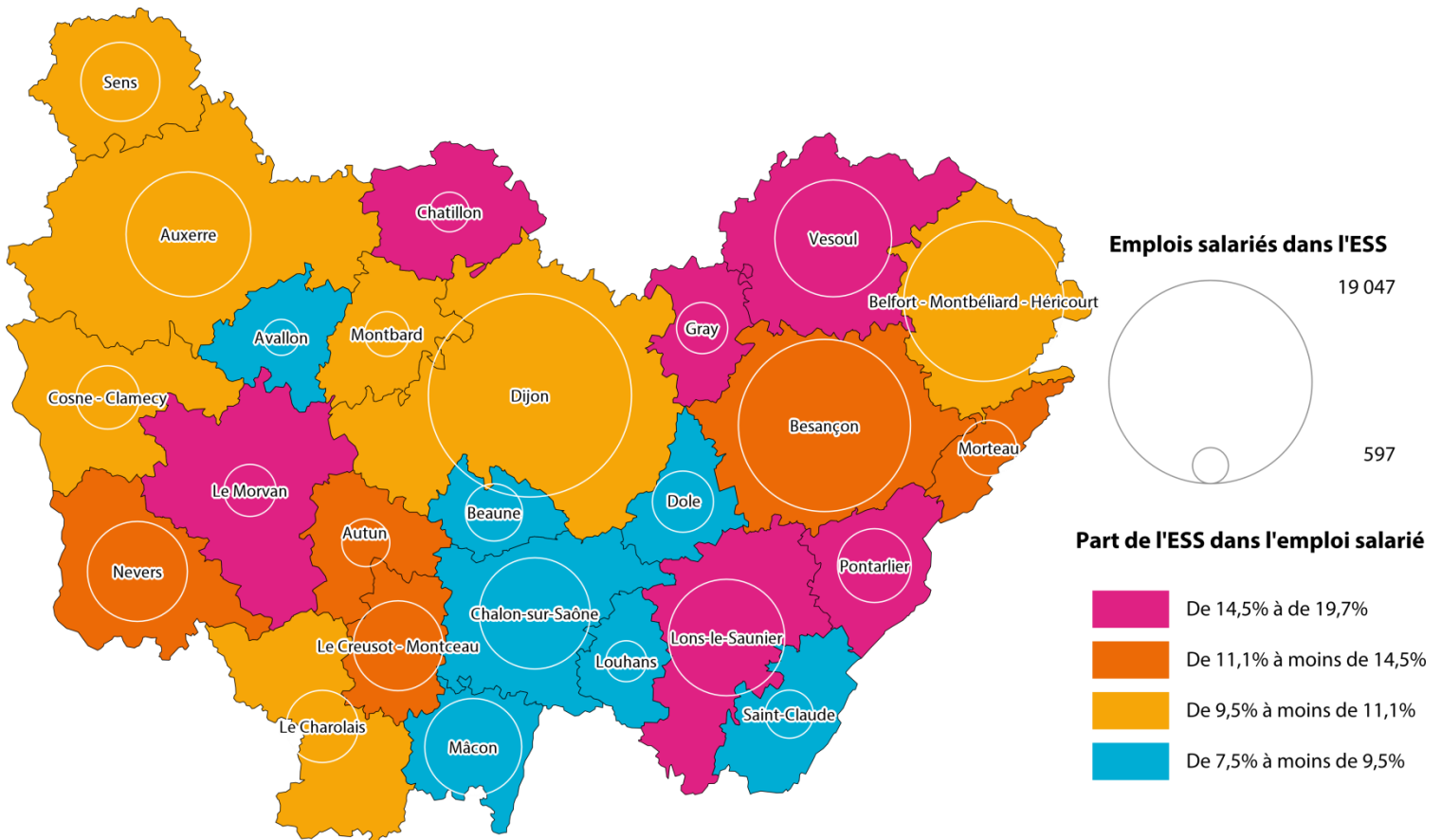


3. Quelle évolution des postes salariés en BFC ?



Source : URSSAF. Les variations comparent les données du 3ème trimestre d'une année avec celles du même trimestre de l'année précédente. Les variations concernent un nombre de postes salariés, et non des équivalents-temps-plein.

4. Quel poids de l'ESS dans les zones d'emploi ? Source : Insee CLAP 2015





Définitions et Méthodologie

Les **Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS)** sont des dispositifs de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Le **périmètre statistique de l'ESS** a été défini en 2008 par l'Insee, les services de l'Etat et le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRES) comme un domaine de l'économie composé d'entreprises qui prennent la forme juridique d'**associations**, de **mutuelles**, de **coopératives** et de **fondations**. Ce champ correspond au périmètre d'observation des CRESS, en se limitant généralement aux établissements employeurs, en raison des difficultés de référencement des associations non employeuses.

Les **effectifs salariés** issus de **Insee CLAP 2015** correspondent à des postes non annexes. Un poste est considéré comme non annexe s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de temps de travail, ces seuils pouvant varier d'un secteur d'activité à l'autre. Les emplois peuvent se mesurer en nombres de personnes ayant travaillé, mais aussi en Equivalent Temps Plein (ETP).

La notion **d'établissement de l'ESS** correspond à une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise appartenant au champ statistique de l'ESS. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



ETUDE "DYNAMIQUES COLLECTIVES DE TRANSITIONS DANS LES TERRITOIRES" - LABO DE L'ESS

Le Labo de l'ESS est un think tank national, qui a conduit une étude-action sur les « Dynamiques collectives de transitions dans les territoires » de 2018 à 2020.

Pour le Labo de l'ESS, ces dynamiques de transitions dans les territoires sont aujourd'hui en France le seul levier efficace de lien social et de transformation en profondeur en mesure de traiter de façon systémique les dimensions économiques, sociales, écologiques, culturelles et humaines de la transition. Pour conduire de façon durable une transition vers un mode de vie profondément modifié face à l'urgence écologique et sociale, toutes ces dimensions doivent être travaillées en même temps et en synergie les unes avec les autres pour changer notre façon de travailler, consommer, produire, apprendre, habiter, vivre et faire ensemble et se déplacer. Les territoires le permettent grâce à leur dimension circonscrite, grâce au sentiment d'appartenance à un bassin de vie et à une histoire commune, passée et future, ainsi qu'au lien social de proximité, physique comme virtuel, qu'ils peuvent générer.

À cette intuition s'ajoutait la conviction que ces dynamiques collectives de territoire étaient nombreuses, multiples, protéiformes, diversifiées, qu'il en naissait partout en France, mais qu'elles restaient bien souvent isolées les unes des autres alors que, bien que d'inspirations et de cultures parfois très différentes, elles avaient beaucoup à partager les unes avec les autres sur leurs facteurs de succès, leurs réussites et leurs difficultés, leurs freins et leurs leviers de développement, leurs pratiques, leurs outils et leurs méthodes.

Cette étude-action s'est construite sur l'analyse terrain de dix-sept dynamiques collectives de territoire choisies à partir de deux objectifs : rassembler une grande diversité de typologies – 14 types sont étudiés – et rayonner sur toute la France en choisissant les territoires ruraux, villes de taille moyenne et métropoles (cf. encadré). En Bourgogne-Franche-Comté, le Labo ESS a étudié 3 initiatives grâce au soutien financier de la Région : Villages du Futur en Nivernais-Morvan, Start-up de territoire portée par le Clus'ter Jura, Territoire zéro chômeur de longue durée à Prémery.

L'étude cherche à répondre au comment. Comment réussit-on à mener sur un territoire une dynamique collective qui réussit avec le temps à parvenir au « faire système » et doter le territoire d'une réelle capacité de résilience ?

Le Labo de l'ESS présente les conclusions de son étude, en identifiant, en outre, en quoi ces dynamiques locales* peuvent être un levier pour la relance économique.



(*) - Définition établie par le Labo de l'ESS

Dynamique collective de transitions dans les territoires :

Une dynamique collective de transitions dans les territoires repose sur la coopération d'une diversité d'acteurs (associations, habitants, entreprises, pouvoirs publics locaux...) qui ensemble conduisent une transformation au profit de ces acteurs et/ou du territoire. L'enjeu de la dynamique collective est variable selon les cas : éradiquer la privation d'emploi dans le cas de Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, favoriser la production et la consommation locale des énergies renouvelables dans le cas des Territoires à Energie Positive (TEPOS), relocaliser l'économie grâce à une monnaie locale dans le cas de l'Eusko, favoriser l'innovation et mutualiser des services dans le cas des clusters d'entreprises ou des pôles de compétitivité etc. De maturités variables, les dynamiques se consacrent à un objectif principal ou, dans une approche plus systémique, visent à traiter toutes les composantes de la transition (économiques, sociales, écologiques et culturelles). Leurs portées géographiques diffèrent : elles s'exercent parfois sur une communauté de communes, parfois sur une métropole ou sur un territoire plus large, comme par exemple la Biovallée dans la Drôme.

Elles se distinguent des projets collectifs qui, pour répondre à un ou quelques enjeux spécifiques, n'engagent qu'une coopération restreinte et ponctuelle entre quelques acteurs. Dans les dynamiques collectives de territoire, la coopération crée un ciment d'unité entre des acteurs locaux qui demeurent par ailleurs autonomes dans leurs actions et leurs stratégies.





Accompagner le changement d'échelle de l'ESS pour maintenir et développer une économie de proximité porteuse d'emploi et d'innovation



Dans un contexte de crise sanitaire, **la conférence de l'ESS d'aujourd'hui est stratégique.**

Elle a pour objet, en période de crise sanitaire, et dans une **vision multi-partenaire** Etat/Collectivités/acteurs privés et de l'ESS de partager les constats post confinement et de donner lisibilité aux acteurs de l'ESS sur l'ensemble des **moyens mobilisables pour maintenir et développer l'économie du secteur et donc des emplois. Pour limiter les effets de la crise sur l'Economie, le gouvernement a lancé un plan ambitieux de relance de l'économie, qui bénéficiera également aux acteurs de l'ESS reconnus également en tant qu'acteurs économiques.**

Comme toute période de crise, tous les impacts ne sont pas à ce stade perceptibles. Par conséquent, il est nécessaire **de poursuivre les concertations initiées en période de confinement** pour permettre d'adapter au mieux les mesures aux problématiques rencontrées. **Compte tenu du contexte, nous devons collectivement faire preuve de flexibilité et de réactivité.**

A souligner en BFC, **l'articulation coordonnée des interventions État/région**, concourant à accompagner le secteur de l'ESS **dans de bonnes conditions pour passer le cap de la crise sanitaire, accompagner les structures en difficultés, maintenir les emplois et accompagner les initiatives de préservation et de création d'emploi tout en incitant à l'innovation.**

L'Economie Sociale et Solidaire est constituée des activités des associations, fondations, mutuelles et coopératives, ainsi que celles des entreprises commerciales qui ont choisi une gouvernance équitable, une place donnée aux salariés dans les prises de décisions stratégiques pour l'entreprise.

C'est une économie de proximité, non délocalisable, qui respecte les valeurs humaines d'une répartition des pouvoirs et d'une rémunération raisonnable des personnels. Ces entreprises, qu'elles soient associatives, mutualistes ou coopératives, réinvestissent tout ou majeure partie des bénéfices générés dans le projet de l'entreprise.

Le poids de l'ESS, la diversité des activités, des organisations, font de l'ESS un sujet à enjeux. Certains chiffres clés en témoignent.

A l'échelle de la Bourgogne Franche Comté, en 2020, **l'ESS représente environ 11,5% de l'emploi régional avec plus de 10 000 établissements employeurs, 87 000 ETP et la mobilisation de plus de 540 000 bénévoles.** Majoritairement associatifs à hauteur de 75% du total, les emplois de l'ESS trouvent leur place également dans les coopératives à hauteur de 15% du total des emplois, des mutuelles pour 8% et enfin des fondations pour 2% des emplois de l'ESS. L'action sociale, le secteur médico-social et l'enseignement constituent les trois principaux secteurs d'activité de l'ESS en région.



L'ESS en région est issue d'une politique nationale du Haut-Commissariat à l'ESS, articulée autour :

- **De l'application de la loi du 31 juillet :**

Cet axe stratégique conforte la place de l'ESS au sein d'une économie plurielle en synergie avec les initiatives européennes et prévoit la levée des obstacles au développement de l'ESS et le déploiement d'outils - dispositifs visant à assurer le déploiement et la croissance de ces structures au sein des territoires.

Pour y concourir, la loi propose 5 objectifs phares :

- Améliorer la reconnaissance de l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique
- Consolider le réseau, de la gouvernance et des outils de financement des acteurs de l'ESS
- Redonner du pouvoir d'agir au salarié
- Provoquer un choc coopératif
- Renforcer les politiques de développement local durable

- **Et du Pacte de croissance de l'ESS qui replace l'Economie Solidaire au cœur des préoccupations gouvernementales en faveur du maintien et du développement d'une économie de proximité, à la fois respectueuse des valeurs humaines, environnementales et porteuse d'emploi, acteur totalement identifié comme acteur économique. L'accent est porté sur :**

1. La libération des énergies des entreprises de l'ESS :

- Meilleure reconnaissance et développement de l'innovation sociale avec la mise en place d'un réseau de référents de l'Etat et de la promotion de l'impact social et environnemental ;
- Développement des achats et d'une commande publique responsables avec une plateforme de référencement ASR régionale et l'emploi d'outils financiers avec BPI France ;
- Consolidation des modèles économiques des entreprises de l'ESS et activation de nouveaux leviers de croissance (diminution des cotisations patronales, encouragement au mécénat, réforme de l'outil DLA en appui à l'organisation des structures de l'ESS et de leur modèle économique...) ;
- Soutien à la création et à l'amorçage des entreprises de l'ESS avec des outils de financement adaptés (BPI France amorçage, crédits French Impact notamment) ;
- Amélioration de l'agrément ESUS pour le soutien au développement des entreprises sociales.

2. Le renforcement de l'influence et du pouvoir d'agir de l'ESS :

- Mise en place et valorisation des collectifs labellisés « French Impact » ;
- Mise en place d'une réunion annuelle des ministres dédiée à l'ESS ;
- Représentation nationale unifiée de l'ESS,
- Obtention d'une gouvernance des entreprises de l'ESS à parité femmes-hommes ;
- Création d'un « grand évènement national des décideurs politiques et publics dédié à l'ESS » dès l'an dernier.

3. Le positionnement de l'ESS au cœur de l'agenda international :

- Relancer un agenda européen pour l'ESS ;
- Favoriser l'intégration de l'ESS dans les politiques européennes et la coopération internationale de la France ;
- Faciliter l'accès aux fonds européens avec des opérations de proximité ;
- Organiser une rencontre des Etats européens pour le développement de l'ESS et de l'Innovation Sociale.

Par ces orientations, le Gouvernement consiste à encourager un changement d'échelle de l'ESS dans tous ses aspects, afin de construire avec les entreprises de l'économie sociale et solidaire une stratégie de croissance plus robuste, plus riche en emplois, plus durable et plus inclusive en développant les partenariats avec les entreprises.



Soutien financier de l'ESS

A l'échelle nationale, les moyens dédiés à l'ESS sur la période 2018-2022 s'élèvent à hauteur de :

- 90 millions d'euros sur le programme 159 - ESS,
- 150 millions d'euros de la Caisse des Dépôts,
- 21 millions d'euros issus du FISO / BPI,
- 80 millions d'euros dédiés aux fonds d'amorçage du French Impact, pour les nouveaux projets ESS

Par ailleurs, la période de crise sanitaire ayant un impact sur l'Economie, le gouvernement a mis en place un plan de relance de l'économie qui bénéficie aussi à l'ESS et qui s'articule avec l'effort financier de la collectivité régionale.

1. Des mesures d'urgence massives ont été mises en place pour maintenir l'emploi :

En BFC, l'Etat a ainsi versé plus de 1Md€ d'aides aux entreprises, et a garanti plus de 3.1 Mds€ de PGE :

- 550M€ d'indemnisations au titre de l'activité partielle
- 175M€ d'aides aux dirigeants de TPE au titre du fonds de solidarité
- 66M€ de report d'échéances fiscales
- Plus de ~300M€ de reports de cotisations sociales pour les professionnels
- 3.1Mds€ de PGE versés

2. Un soutien renforcé aux secteurs les plus touchés

3. Un plan de relance à 100Mds€ pour retrouver le niveau d'avant-crise

Le premier objectif du gouvernement est de retrouver en 2022 le niveau d'avant-crise et limiter le chômage. Le dispositif d'activité partielle de longue durée (APLD) a été lancé en juillet. Un plan « **1 jeune, 1 solution** » pour l'emploi des jeunes a également été mis en place.

Le plan de relance doit aussi viser à **restaurer la compétitivité des entreprises et préserver notre souveraineté technologique.**

Plus de 30 milliards d'euros sont destinés **au financement de la transition écologique.** Il s'agit d'une étape décisive pour la décarbonation de notre économie, avec une stratégie simple : investir massivement pour faire baisser les rejets des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre que sont les transports, le bâtiment, l'industrie et l'agriculture. Il ne s'agit pas seulement de redémarrer l'activité économique mais aussi de la décarbonner **en faisant émerger de nouvelles filières dans les technologies d'avenir ou l'économie circulaire, et l'ESS est concernée par ses enjeux.**

Par ailleurs, l'Etat poursuit en région, son appui auprès :

- de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS)
- du Dispositif Local d'Accompagnement, qui participe de la pérennisation et du développement des emplois de l'ESS à l'échelle régionale, en accompagnant des structures de l'ESS majoritairement associatives dans leur réorganisation interne et l'évolution de leur modèle économique,
- des porteurs de projets déployant des initiatives Territoriales porteuses d'emploi.



CONCLUSION :

L'ESS est à la croisée des grands schémas stratégiques régionaux tels que SRDEII, CPER, SRADDET, stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, politique d'orientation, de formation et d'emploi.

A la croisée des enjeux de société, de développement d'activité et d'emploi, de territoire et de cohésion sociale, institutionnels, acteurs de l'ESS, partenaires financiers, représentants des acteurs économiques ont tous un rôle à jouer pour poursuivre l'accompagnement du changement d'échelle de l'ESS.

L'Économie sociale et solidaire (ESS) est bien au cœur du développement socio-économique des territoires en :

- **étant source d'innovations**, l'ESS propose des solutions locales et adaptées face aux grandes évolutions de la société, au plus près des besoins des habitants des territoires.
- **luttant contre l'exclusion et les inégalités**, l'ESS permet de limiter la fragilité de certains territoires : quartiers populaires, milieux ruraux dispersés, zones en désindustrialisation...
- **s'engageant dans la transition écologique et énergétique**, l'ESS agit pour une économie et une société durable : économie circulaire, circuits courts et agriculture responsable, production d'énergie verte...
- **étant motrice de dynamiques collectives**, l'ESS consolide et dynamise le tissu socio-économique local en impulsant des démarches de coopération et de mutualisation autour notamment de filières d'activités, créatrices d'emplois.
- **Favorisant le développement d'emplois non délocalisables**

Dans un contexte de crise sanitaire, **l'appui au secteur de l'ESS est primordial** compte tenu de son rôle en termes de services de proximité rendus, de cohésion sociale territoriale et de création d'emplois.

L'atout de la B.F.C repose sur une stratégie d'intervention co-construite et partagée entre les acteurs impliqués sur le secteur de l'ESS (Etat, collectivités, réseaux ESS, acteurs privés, acteurs bancaires...).

Les enjeux des mois à venir relèvent de la déclinaison opérationnelle du plan de relance proposé dont les acteurs de l'ESS doivent désormais s'emparer pour une redynamisation du secteur et un changement d'échelle.



Encourager et renforcer L'économie sociale et solidaire

La Région continue à structurer et faire monter en puissance ses dispositifs d'accompagnement des projets d'économie sociale et solidaire. A ce titre en 2020, se sont plus de 8,6M€ qui sont consacrés à l'ESS avec quatre priorités :

- *Le service public de l'accompagnement à la création/reprise mis en place en 2019 est poursuivi.*
- *Le soutien aux emplois dans les entreprises d'insertion, les entreprises de travail temporaire d'insertion et dans les associations d'aide à domicile est réaffirmé.*
- *Le financement du Générateur BFC (qui aide les territoires à faire émerger des activités économiques) est en constante progression depuis la fusion. Il est conforté en 2020.*
- *Les projets de transition énergétique sont accompagnés dans le cadre de l'appel à projet économie circulaire ADEME/Région pour encourager les entreprises à développer des pratiques plus responsables et à gérer plus durablement les ressources.*

Par ailleurs, dans le cadre des mesures relatives aux conséquences de la crise sanitaire, la Région a choisi d'octroyer pour près de 5 millions d'euros de subventions aux entreprises d'insertion et aux associations d'aide à domicile, lors de la commission permanente du 29 mai 2020. Ce sont ainsi plus de 3 400 équivalents temps-plein qui peuvent ainsi être financés.

On associe souvent innovation et technologie. Mais innover, c'est aussi imaginer d'autres façons d'aborder l'économie, tournées vers l'humain, l'échange ou la proximité. A ce titre, l'économie sociale et solidaire (ESS) est une autre manière d'entreprendre, qui se distingue par sa gouvernance (coopératives, associations et mutuelles) ou son objet (insérer des personnes, recycler des objets, développer des projets équitables...). Ancrée dans son histoire, la Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite particulièrement la développer.

Pour la Région Bourgogne-Franche-Comté, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont avant tout des entreprises. Elles bénéficient donc, à ce titre, de tous les services de la collectivité offerts pour le soutien de l'activité économique, l'innovation et, pourquoi pas, de l'export. Mais, du fait de leur particularité, elles sont aussi particulièrement encouragées et accompagnées, pour garantir leur pérennité, notamment par la structuration d'un réseau d'acteurs locaux de l'accompagnement et du financement des projets de l'ESS. Les structures de l'ESS ont en effet pour point commun de promouvoir l'utilité sociale, la coopération, l'ancrage local, le partage et la solidarité.





La Région tente donc d'aller « encore plus loin » dans son accompagnement lorsque cela est possible, car ces entreprises ont souvent davantage de besoins. A titre d'exemple, elles embauchent fréquemment des personnes en situation de handicap ou de réinsertion, ce qui s'avère plus coûteux. Souvent innovantes au service de la gestion des déchets ou de nouveaux services sociaux elles ont aussi besoin d'une trésorerie plus importante pour démarrer leur activité. La Région Bourgogne-Franche-Comté se mobilise aux côtés de ses partenaires, tels France Active, la Chambre régionale de l'ESS ou le Générateur Bourgogne-Franche-Comté, pour accompagner les structures de l'ESS au plus près de leurs besoins et octroyer des financements sur-mesure, en puisant dans ses dispositifs.

Professionnaliser l'ESS

La Région souhaite aller vers toujours plus de professionnalisation de l'ESS, par la réalisation d'études de marché et par qualification des emplois. Elle souhaite décroiser ce champ d'activité particulier afin de l'ouvrir aux investisseurs. Le croisement de fonds publics et privés peut être source d'opportunités de développement importantes. Un accompagnement attentif de ces entreprises tout au long de leur vie permet également de passer les caps de croissance stratégiques, aussi bien en amont pour conseiller sur les meilleures formes juridiques (coopératives, SCOP, SCIC...) que par la suite pour les recrutements, restructurations, développements, etc.

Innover, encore et toujours

L'innovation a toute sa place dans le domaine de l'ESS, notamment dans ses dimensions sociale et organisationnelle. La créativité est de mise pour les levées de fond, la gouvernance, les partenariats public-privé, la construction en réseau... Les activités elles-mêmes sont souvent innovantes, car elles répondent à des besoins sociétaux en perpétuelle évolution. La Région encourage l'innovation de l'ESS par des financements individuels et/ou accordés à des structures partenaires relais, au bénéfice des initiatives des entreprises.





Edition 2020 du concours régional de l'Economie sociale et solidaire (ESS)

La Région organise la 14^e édition du concours régional de l'Economie sociale et solidaire (ESS). Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 30 septembre 2020.

Lancé en 2007, le concours est ouvert, à titre gratuit, à toute structure déclarée avant le 1er septembre 2019, quelle que soit sa forme juridique, répondant aux valeurs de l'économie sociale et solidaire telles que définies par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS.

Ce concours a pour objectif :

- de distinguer des projets exemplaires situés en Bourgogne-Franche-Comté et mis en place depuis au moins un an ou en projet dans le domaine de l'économie sociale et solidaire,
- d'informer le grand public sur les réalisations et sur les potentialités économiques des entreprises de l'ESS par l'exemple.

La dotation globale, octroyée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, s'élève à 18 000 €, répartis en cinq prix : quatre prix de 4 000 € et un prix de 2 000 € (prix « coup de cœur du jury »).

Le palmarès sera dévoilé le vendredi 27 novembre 2020, à Dijon lors de la matinée d'ouverture des « Journées de l'économie autrement » organisées par le magazine Alternatives économiques.

L'économie sociale et solidaire regroupe des entreprises très diverses, organisées sous forme de coopérative, mutuelle, association ou fondation, et fonctionnant selon un principe de solidarité et d'utilité sociale. Les entreprises de l'ESS partagent quelques caractéristiques essentielles : un projet économique au service de l'utilité sociale, une mise en œuvre éthique, une gouvernance démocratique.

Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} au 30 septembre 2020, sur la plateforme « jeparticipe »

<https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr/concours-economie-sociale-et-solidaire>

Contact : emilie.dupre@bourgognefranchecomte.fr - Tél. 03 81 61 64 92





Banque des Territoires : Accélérer la transformation d'une économie plus durable et plus solidaire

L'économie sociale et solidaire (ESS) contribue fortement au mieux vivre et à l'appropriation du commun sur nos territoires. Les projets menés par les entrepreneurs de l'ESS et les collectivités territoriales permettent une réponse locale et adaptée aux besoins spécifiques de leurs territoires.

L'intervention de la Caisse des Dépôts depuis plus de trente ans pour une économie durable et plus inclusive s'est vue renforcée par la création en 2018 de la Banque des Territoires. Son action porte plus particulièrement sur l'innovation sociale dans une optique de cohésion sociale et de dynamique territoriale. La Banque des Territoires intervient en soutien des politiques publiques, en étant un partenaire privilégié des collectivités territoriales, des financeurs publics et privés, des associations et des entreprises de l'économie à impact.

La Banque des Territoires oriente les porteurs de projets notamment via sa plateforme digitale hubESS, elle participe à la structuration de l'écosystème en finançant de nombreux acteurs ou via le Dispositif Local d'Accompagnement. La Banque des Territoires investit en fonds propres ou quasi-fonds propres dans les entreprises à impact social ou les fonds à impact. En Bourgogne-Franche-Comté elle contribue ainsi à la mise en place d'une offre complète d'accompagnement à l'émergence de projets comme le dispositif Emergence, le Générateur Bourgogne-Franche-Comté, la démarche Start Up de territoire. Tous bénéficient du soutien de la Banque des Territoires, direct ou intermédié, et permettent à notre région de disposer d'une dynamique ESS unique.

L'économie sociale et solidaire est un moteur du développement économique de demain.

Les entrepreneurs sociaux, également particulièrement engagés dans le domaine de l'alimentation / restauration, bénéficient du soutien financier ou en ingénierie de la Banque des Territoires. Elle accompagne la mise en place de plans alimentaires territoriaux et les initiatives sur le développement de l'agriculture biologique et de la distribution en circuits courts.

La Banque des Territoires et la Région soutiennent la relance de l'activité économique en Bourgogne-Franche-Comté grâce aux outils régionaux de France Active dotés à hauteur de 3,2 M€ qui vont soutenir la trésorerie des entreprises de l'ESS au moment de la reprise de l'activité économique et pour renforcer leurs fonds propres. Ce partenariat ambitionne de soutenir 400 associations en préservant leur offre d'utilité sociale et les emplois associés.

Enfin, la Banque des Territoires souhaite accompagner l'hybridation des modèles économiques de l'ESS. Elle renforcera donc ses investissements directs et indirects en fonds propres en direction du monde associatif dans le cadre de son plan de relance.







CONFERENCE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE en Bourgogne-Franche-Comté




**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

 **cress**
Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire
Bourgogne-Franche-Comté


**BANQUE des
TERRITOIRES**
GRUPE CAISSE DES DÉPÔTS

